

14 octobre 2013

Protégez-vous contre les fraudeurs !

Votre sécurité est importante pour nous. Avec des mesures et des règles de conduite appropriées, vous pouvez éviter de devenir la victime d'un acte de fraude.

La sécurité de nos utilisateurs sur swisstruck.ch est une de nos préoccupations majeures. Comme beaucoup d'autres fournisseurs de services sur Internet, swisstruck.ch est également, par intermittence, la cible de fraudeurs, qui tentent de tromper les clients (acheteurs et vendeurs), certains d'entre eux ont des escroqueries élaborées.

Par exemple, voici comment fonctionne une escroquerie :

Un acheteur potentiel de l'étranger a exprimé son intérêt pour un portefeuille de véhicules, il a exigé plus de photos, éventuellement les documents du véhicule et le prix le plus récent.

Le fournisseur envoie les informations à l'intéressé, l'échange de courriels entre l'intéressé et le fournisseur est fiable, une relation de confiance est établie. L'histoire de l'acheteur potentiel est plausible, l'on s'étonne seulement que l'acheteur veuille acheter le véhicule sans l'avoir vu auparavant.

Un expéditeur doit venir chercher le véhicule en Suisse et l'apporter à l'acheteur à l'étranger. L'acheteur veut payer le prix d'achat et les coûts de transport auprès du vendeur par des services bancaires en ligne. Lorsque l'expéditeur vient chercher le véhicule, le vendeur doit lui rembourser les frais de transport pour la livraison de l'objet.

L'acheteur présumé envoie alors un reçu de paiement du prix d'achat et des coûts de transport par Western Union. Lorsque l'on demande à l'acheteur pourquoi le montant a été payé via Western Union au lieu d'avoir été transféré directement sur le compte bancaire, il répond que vu qu'il n'avait pas encore reçu le véhicule, cette option ne lui donnait aucune sécurité.

Un peu plus tard, l'acheteur recontacte le vendeur et dit qu'en fin de compte il a déjà payé l'expéditeur, et que maintenant il attend qu'on lui rembourse les frais de transport de 3 000 CHF. Il dit que dès qu'il reçoit l'argent, il enverra l'expéditeur (Le vendeur sait maintenant qu'il doit payer 3 000 CHF, sinon le commerce ne se fera pas). Les personnes qui paient les 3 000 francs à ce moment-là, peuvent être sûres de ne jamais revoir cet argent et de ne jamais plus recevoir de réponse de l'acheteur présumé.

Une variante de l'escroquerie, c'est que l'expéditeur va réellement venir chercher le véhicule et encaisser les 3 000 CHF en espèces. Il est peu probable que le véhicule quitte la Suisse. De cette façon, l'escroquerie a un effet double, car l'on n'a pas seulement perdu les 3 000 CHF, mais l'on a également perdu le véhicule. Ce cas est envisageable, mais peu probable, car ici l'on parle purement d'« escroqueries sur Internet ».

En effet : L'escroc veut seulement atteindre la situation dans laquelle le vendeur rembourse à l'acheteur les coûts de transport déjà payés. L'e-mail de Western Union est falsifié, il n'y a jamais eu de paiement ni auprès de Western Union, ni sur le compte bancaire du vendeur.

Soyez sceptique !

Fraude par chèque

Les vendeurs sont parfois trompés par des chèques sans provision. N'acceptez donc pas de paiements par chèque, demandez un paiement par virement bancaire ou en espèces lors de la livraison du véhicule.

Si vous, en tant que vendeur, recevez un chèque qui vous est envoyé depuis l'étranger, et dont le montant est bien supérieur au prix d'achat convenu du véhicule, il y a une possibilité d'une tentative de fraude. Ne faites en aucun cas un virement bancaire de la différence avec le prix d'achat initial, puisque le chèque s'avèrera probablement et à une date ultérieure comme ayant été volé ou falsifié, même s'il a résisté à une première épreuve de vérification. Vous perdrez la totalité du montant, y compris le montant de la différence déjà remboursé.

Transfert de fonds

Le transfert de fonds en utilisant des prestataires tels que Western Union, Moneygram, etc. ne qualifient **PAS** pour effectuer des paiements lors de l'achat d'un véhicule, veuillez donc, en tant qu'acheteur et en tant que vendeur, éviter des transferts de fonds, vous prenez un gros risque !

À-compte, virement bancaire vers l'étranger

Si vous êtes intéressé par l'achat d'un véhicule à l'étranger et que vous êtes fondamentalement en accord avec le vendeur et il est désormais nécessaire de sceller l'achat en payant une somme plutôt importante à titre d'à-compte, soyez prudent, il y a ici la possibilité d'une tentative de fraude. Il est toujours préférable de chercher le véhicule personnellement et de payer en espèces sur place.